

Commune de CHAMPSAC
1, Rue des Fontaines
87230 CHAMPSAC

N° 2019/ 628
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 24 septembre 2019

L'an deux mil DIX-NEUF
Le : 24 septembre
Le Conseil Municipal de la Commune de CHAMPSAC
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire , à la mairie,
sous la Présidence de Monsieur BAUDRIER Guy, Maire

Nombre de Conseillers

en exercice : 15

Présents : 9

Votants : 11

Date de convocation du Conseil Municipal : 08/09/2019

Présents : CHALARD Jean-Pierre, PAULIOUT Raymond, GUILLOU Stéphane, CRAIG Valérie, CHADELAUD Nicole, DUPUY Danielle, PAPAZIAN Antoine, Françoise PIQUET

Excusés : PARVERIE Maryse, MAZEAUD Hervé, qui donnent pouvoir à Mme Françoise PIQUET

Absents : GRANDON Pierre, RANOUILLE Robert , CHABROL M-Claude

Secrétaire de séance : Mme PIQUET Françoise

2019-628 Objet : Redevances Assainissement 2020

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée du courrier de la SAUR-CISE concernant les tarifs des redevances assainissement à facturer à compter du 1^{er} Janvier 2020.

Monsieur le Maire rappelle les tarifs appliqués en 2019 :

* **Traitement total** : 1,01/m³ consommé

** **Forfait branchement** : 20,40€

Après avoir délibéré le Conseil Municipal **DECIDE** de fixer comme suit appliquer les tarifs **2020** :

* **Traitement total** : 1,05€/m³ consommé

** **Forfait branchement** : 20,60€

REÇU A LA SOUS-PREFECTURE
DE ROCHECHOUART

Ainsi dit et délibéré les jour, mois et an que dessus.
En Mairie 24 septembre 2019

LE 30 SEP. 2019

Certifiée exécutoire le :
Reçue en S/Préfecture le :



Publié ou notifié le :